

Magnanville

magazine



➔ Magnanville, une ville fleurie et entretenue



sommaire

4

→ nous

Tribunes Libres
 Les JO au cœur des ambitions municipales
 La boîte inclusive mise à l'honneur
 Élections européennes : mode d'emploi
 Nouveaux Magnanvillois : faites-vous connaître en mairie

8

→ notre vie

Ludivine Radieux : un soutien précieux dans l'inclusion des enfants en situation de handicap
 De l'École à la Scène : Les écoliers initiés à la musique et au théâtre par les 4 z'Arts
 Retour sur le repas des aînés

10

→ notre ville

Un cadre de vie fleuri
 Prairie mellifère
 Le chiffre : éradication des chenilles processionnaires

11

→ notre territoire

Tri à la source des biodéchets : infos clés
 Cela se passe au Colombier

→ Faites du Vert

Samedi 25 mai, de 14h à 18h, Complexe Firmin Riffaud
 Journée dédiée à l'écologie et au développement durable. De nombreuses animations. Détail du programme dans les prochaines semaines sur magnanville.fr. Réservez vos agendas !

Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE
 Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17
 Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr
 Directeur de la publication : Michel LÉBOUC
 Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois
 Conception-Impression : Lescure Graphic
 La Heunière - 27120 Douains - Tél : 02 32 77 32 40
 Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.
 N° ISSN 2555-1183



Infos pratiques

Hôtel de ville

2 rue de la ferme - 78200 Magnanville
 Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

Agence postale communale

Mairie - Tél : 01 30 92 87 27

Police municipale

Contact : policemunicipale@mairie-magnanville.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mairie - Tél : 01 30 92 87 27

Services sociaux

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Ouest

Tél. 0801 80 11 00 (numéro vert)

Centre de contact du service de Protection Maternelle Infantile du département des Yvelines

Tél : 0 801 801 078*

ALLÔ Planification familiale

Tél : 01 30 83 61 21

Médiathèque - Le Grenier des Arts

Tél : 01 75 74 81 74
<https://mediatheque.magnanville.fr>

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10
 Préfecture : 01 39 49 78 00
 Sous-préfecture : 01 30 92 74 00
 Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00
 Conseiller juridique : 01 30 92 87 27
 Défenseur des droits : 01 30 92 22 51
 Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat
 Tél : 01 30 94 82 10



IMPRIM'VERT®



Certifié PEFC
 Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



Chères Magnanvilloises,
Chers Magnanvillois,

Nous sommes à un moment charnière dans l'histoire de notre commune dont l'avenir se dessine en partie aujourd'hui. L'État veut passer en force pour nous imposer la construction d'une maison d'arrêt sur le territoire. Cela fait des mois que je participe à des comités de pilotage organisés par la préfecture et censés donner la voix à la concertation avec les élus locaux. Mais dans les faits, nous n'avons jamais été entendus.

Nous avons démontré les contraintes liées à l'installation d'une maison d'arrêt à Magnanville : balayé d'un revers de main. Nous avons travaillé et proposé des sites alternatifs sur des friches industrielles : balayé d'un revers de main. Nous avons exprimé notre désaccord en écrivant au président de la République, à l'ancienne Première Ministre, au Garde des Sceaux, à Valérie Pécresse via la concertation sur le schéma directeur environnemental de la Région Ile-de-France : balayé d'un revers de main. Et on ose appeler cela de la concertation ? Ce mépris est insupportable.

Nous devons tous avoir conscience de l'impact qu'aurait un tel projet sur notre commune : le sacrifice de 20 hectares de terres agricoles ; la proximité avec les habitations, deux lycées, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, le cœur de ville ; la pollution visuelle ; les nuisances sonores, l'insécurité ; les problèmes de mobilités, de ruissellement ; les difficultés économiques et sociales du Mantois. Voulons-nous de l'installation d'une maison d'arrêt à Magnanville avec les contraintes qu'elle présente ?

Avec le conseil municipal, avec des élus et parlementaires du territoire, avec les habitants, nous nous mobilisons pour nous opposer à ce projet aberrant. À tous celles et ceux qui

veulent se rassembler à nos côtés, à toutes celles et ceux qui se sentent concernés par ce projet, **je vous donne d'ores et déjà rendez-vous, le vendredi 31 mai 2024, 19h30, au gymnase Marie-Amélie Le Fur (place Pierre Bérégovoy), pour un grand débat public** qui sera la première vraie concertation publique autour de ce projet.

En attendant, nous continuons à actionner tous les leviers pour nous opposer à cette construction, avec des recours juridiques et démocratiques : appel à un cabinet d'avocats, médiatisation via la presse locale et nationale, rassemblements, débat public... On ne lâche rien !

Malgré cette grosse actualité liée à la maison d'arrêt, nous poursuivons nos engagements au service de la population magnanvilloise. Notre projet de ville avance et nous continuons à proposer de nombreux rendez-vous conviviaux qui contribuent à renforcer le lien social. À titre d'exemple, notre traditionnel repas des aînés, organisé au mois de mars, a rassemblé plus de 200 personnes, avec aussi la participation des enfants des écoles, dans une ambiance festive. Un franc succès ! De nombreux événements sportifs et culturels seront organisés dans les mois à venir. J'espère que vous serez nombreux à participer et je serai heureux de vous y rencontrer.

À très bientôt.

Michel LEBouc

Maire,
Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O
1^{er} vice-président du CA du SDIS 78

TRIBUNES LIBRES

MAJORITÉ

La stratégie du groupe minoritaire « Collectif Magnanville » n'est pas de proposer des idées et des projets qui puissent rivaliser avec nos ambitions pour la commune. Leur stratégie, c'est de mettre toute leur énergie à dézinguer notre majorité et à dévoyer nos propos et projets, à coups de déclarations mensongères, diffamatoires et populistes. L'anti-LEBOUC, voici clairement leur fonds de commerce ! Mais « Une opposition sans proposition n'est qu'un mouvement d'humeur ». À bon entendeur...

MAGNAVILLE
Une passion commune

OPPOSITION

Le maire est venu à la rescousse des Magnanvillois opprimés, ça y est, nous l'avons vu lors d'une manifestation contre le projet de prison. Enfin ! Une première en deux ans ! Dommage que son opposition à ce projet ne se soit pas manifestée dès qu'il eut été averti, en 2020 ! Pour les élus minoritaires, notre opposition est claire, ferme et assumée et cela depuis que nous avons appris ce projet. Rendez-vous donc lors des prochaines manifestations !

Vos élus du groupe
Collectif Magnanville

OPPOSITION

La vie hyperconnectée dans laquelle nous évoluons quotidiennement, vient se superposer au monde physique et en est désormais inséparable. 3 défis : Maîtriser la technologie, s'assurer que le recours à la technologie se fait dans le respect de nos valeurs. Réguler les comportements en ligne : Ce n'est pas chose aisée face aux plateformes transnationales. Accompagner le développement de l'intelligence artificielle : cette vie hyperconnectée transforme notre rapport aux machines. Alors agissons.

Jean-Pierre GIRARD
« Esprit d'équité »

Les JO au cœur des ambitions municipales

La France accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques, cette année. Jean-Noël Gailemard, adjoint en charge de la vie associative et Christophe Rocher, conseiller municipal délégué à la politique sportive avec les associations nous informent sur le programme magnanvillois.

Magnanville Magazine : Les jeux olympiques et paralympiques se déroulent cette année, comment la ville aborde-t-elle cette période ?

Jean-Noël Gailemard : La préparation remonte à 2021, date de labellisation de notre ville « Terre de jeux ». Depuis, de nombreux rendez-vous sportifs ont été organisés. Nous pouvons compter sur l'investissement de nos associations sportives dans leur organisation. Les moyens que nous leur allouons, tant financiers qu'en termes de mise à disposition de locaux, contribuent à leur fonctionnement et favorisent la pratique du plus grand nombre. Nous travaillons aussi avec nos écoles et l'École Municipale Omnisports avec laquelle les plus jeunes découvrent une multitude de disciplines. Tous ces partenariats nous permettent d'organiser plusieurs événements en cette année olympique.

MM : Quels seront les principaux événements sportifs à l'affiche, à Magnanville, cette année ?

Christophe Rocher : La course cycliste Paris-Camembert bien sûr, le 27 mars. Les Magnanvillois pourront aussi assister à Drop en Seine, animation autour de l'ovallie, le 29 mai. Nous aurons également les journées olympiques et paralympiques. En partenariat avec la Communauté Urbaine GPS&O, nous accueillerons un village « olympique » itinérant. À noter que Magnanville a obtenu le label « club 2024 » auprès du comité



De gauche à droite : Christophe Rocher, Jean-Noël Gailemard

d'organisation des JOP. Dans ce cadre, plusieurs retransmissions des JO seront diffusées sur écran géant, dont la cérémonie d'ouverture, le 26 juillet, au complexe Firmin Riffaud et des épreuves de sports collectifs et paralympiques.

MM : La ville met un point d'honneur à permettre à tous d'accéder au sport. En quoi est-ce important ?

JNG : Le sport est essentiel pour tous, tant dans le développement que l'épanouissement. Il transmet de nombreuses valeurs comme le respect des règles et des autres. Le sport est aussi vecteur d'émancipation et doit être accessible aux personnes en situation de handicap. À Magnanville, c'est le cas. La municipalité et les associations magnanvilloises mettent un point d'honneur à ce que tout le monde puisse pratiquer une activité physique. Pour exemple, fin janvier, la boxe inclusive était à l'honneur. Des jeunes, en situation de handicap, ont été récompensés pour leur progression encourageante et leur participation à des séances, pilotées par l'association Healthy et CYRAX Boxing Academy. Une belle facette du sport que nous soutenons.

LA BOXE INCLUSIVE MISE À L'HONNEUR



Des jeunes adhérents des associations Healthy (handisport-sport adapté-sport santé) et Cyrax Boxing Academy ont été mis à l'honneur, fin janvier, pour leur participation à des séances de boxe en inclusion. L'événement s'est déroulé au gymnase Marie-Amélie Le Fur. Jean-Noël Gailemard, adjoint en charge de la vie associative, n'a pas manqué de les féliciter pour leur apprentissage et leur assiduité, depuis le début de la saison, en leur remettant un diplôme et une ceinture attestant leur passage au niveau supérieur. Une belle pratique qui vise à réduire les inégalités et à favoriser l'insertion des jeunes dans la vie quotidienne. **Bravo à eux et merci aux coaches !**

Élections européennes

Les Citoyens majeurs sont appelés aux urnes, le dimanche 9 juin, pour élire les députés qui siègeront au Parlement européen dans les cinq ans à venir.

Pour voter, vous devez remplir trois conditions : avoir atteint votre majorité la veille du jour de l'élection, être Français et jouir de vos droits civils et politiques.

Il faut savoir aussi qu'un citoyen européen peut s'inscrire sur les listes complémentaires de sa commune de domicile afin de voter aux élections européennes et municipales.

En métropole, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

- **En ligne avant le mercredi 1^{er} mai :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Votre situation électorale (inscription validée et nom du bureau de vote)

est consultable sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

- **Ou en mairie, jusqu'au vendredi 3 mai,**

en remplissant le document CERFA n°12669*2 (pour les citoyens français) CERFA n°13671*02 (pour les citoyens européens) en présentant votre justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre pièce d'identité en cours de validité.

Les quatre bureaux de vote (Mairie, Mare Pasloue, écoles élémentaires des Marronniers et des Tilleuls) seront ouverts de 8h à 20h.



N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité.

Le vote par procuration

Si vous êtes absent ou dans l'impossibilité de vous déplacer ce jour-là, pensez à donner procuration à un électeur résidant à

Magnanville. Pour effectuer cette démarche, vous devez vous adresser au commissariat de police de Mantes-la-Jolie. Vous pouvez, au préalable, remplir le formulaire de demande sur [servicepublic.fr](https://www.service-public.fr). Si votre état de santé ou si une infirmité sérieuse vous empêche de vous déplacer, un agent de police nationale peut venir l'établir à votre domicile. Il vous suffit d'en faire la demande par écrit et de l'accompagner de votre certificat médical ou d'un justificatif de l'infirmité. Les citoyens résidant à l'étranger doivent, quant à eux, s'adresser au consulat ou à l'ambassade de France.

➔ [Plus d'infos](#)

[servicepublic.fr](https://www.servicepublic.fr) ; Mairie (service élections) - Tél : 01 30 92 87 27.

NOUVEAUX MAGNANVILLOIS : FAITES-VOUS RECENSER !

Chaque année, la municipalité organise une réception d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. La réception se déroule, en principe, au début du mois de septembre. **Si vous avez emménagé à Magnanville entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024**, faites-vous connaître via le formulaire en ligne, sur la page d'accueil du site de la ville ou en vous signalant auprès du service communication :

communication@mairie-magnanville.fr



Un logo pour la salle de spectacle du Colombier

La salle de spectacle municipale du Colombier a désormais son identité visuelle. Le dessin représente le site et intègre le logo de la ville, avec lequel il est en harmonie. Située à quelques mètres de la mairie, et d'une capacité de 200 places, elle est l'un des éléments phares du patrimoine magnanvillois.



Chaque année, elle met en lumière les arts de la scène : théâtre, musique, cinéma... C'est un véritable lieu de vie.

« Nous souhaitons que le logo reflète l'histoire et l'ancrage patrimonial » explique Delphine Calanca, conseillère déléguée en charge des affaires culturelles et associatives. Ce repère visuel sera notamment utilisé dans les communications de la programmation.

Pose de la 1^{ère} pierre de la résidence seniors « Les Temporelles »

Michel Lebouc, le maire, les représentants de GreenCity, de CDC Habitat et l'architecte ont posé la première pierre de la résidence seniors « Les Temporelles », le mardi 6 février, en présence d'élus du secteur.



MICHEL LEBOUc, LE MAIRE ENTOURÉ DE L'ARCHITECTE, DES REPRÉSENTANTS DE GREENCITY ET CDC HABITAT

S'il est un des projets phare de l'équipe municipale, c'est bien celui de la résidence seniors « Les Temporelles ». Elle comprendra 86 logements, du T1 au T3, dont 60 en accession à la propriété et 26 logements sociaux gérés avec le bailleur CDC Habitat.

“ Elle comprendra 86 logements, du T1 au T3 ”

Le programme a été confié à GreenCity Immobilier, promoteur spécialisé dans la construction de ce type de projet. Tout a été pensé pour faciliter le quotidien des futurs résidents : services personnalisés suivis par un gestionnaire, proximité des services publics et du futur cabinet médical.

Une résidence attendue

Selon GreenCity, Michel Lebouc ne s'est pas trompé dans le choix de ce programme. 70% des logements commercialisés sont déjà vendus. « Ma position est claire sur le logement à Magnanville. Je suis là pour répondre aux besoins de ma population. Une fois recensés, nous devons assurer les constructions adéquates. Il est inadmissible de voir certaines personnes qui travaillent et dorment pourtant dans leur voiture. Les aînés représentent un quart de la population magnanilloise. Certains ne peuvent plus rester dans leur maison. Je me réjouis de cette réalisation qui permettra le relogement de nos seniors » souligne le maire, Michel Lebouc. « Les Temporelles » offriront, aussi, un cadre de vie agréable. Un jardin partagé favorisera le lien social des résidents. Une belle construction à venir qui devrait être livrée en septembre 2025.

ATRIUM : PRÉSENTATION DES PROTOTYPES DE FAÇADES

Le chantier avance. Mardi 27 février, Michel Lebouc, le maire, s'est rendu sur le chantier d'entrée de ville pour échanger avec l'architecte et les promoteurs sur les différents éléments d'habillage des bâtiments (fenêtres, garde-corps et façades). Le choix s'est orienté sur des couleurs neutres et actuelles et devrait produire un rendu harmonieux.



Hommage aux victimes du terrorisme

Les institutionnels et les anciens combattants se sont réunis, le lundi 11 mars sur le parvis de l'Hôtel de ville, à l'occasion de la journée nationale et européenne en hommage aux victimes du terrorisme.

À Magnanville, le 11 mars fait écho au 13 juin 2016, date à laquelle la commune a été violemment frappée par le terrorisme, fauchant la vie de Jessica Schneider et Jean-Baptiste Salvaing.

Comme pour l'ensemble des cérémonies commémoratives, la défense de la Paix et des valeurs de la République étaient au cœur de la cérémonie mais aussi la résilience : plier mais ne pas rompre, rester debout, unis, forts, et indivisibles. Une occasion aussi de rendre hommage aux forces de sécurité et de secours du pays, à leur courage et à leur abnégation.



Consultez les menus de la cantine sur Clic & Miam

Vos enfants déjeunent à la restauration scolaire municipale ? Vous pouvez dorénavant consulter les menus sur le site **Clic&Miam.fr**.

Clic&Miam est un service développé par Convivio, titulaire du marché restauration. Il vous permet de consulter les menus en temps réel. Pratique, simple et intuitif, le portail vous permet également de les télécharger.

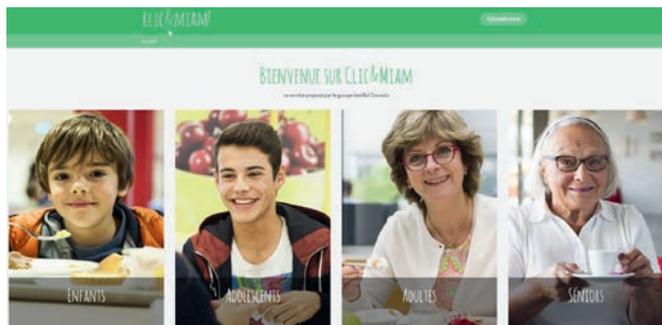
Comment faire ?

- 1) Créez votre espace personnel.
- 2) Connectez-vous
- 3) Renseignez votre profil
- 4) Consultez les menus.

Retrouvez toutes les étapes en image sur notre site internet, rubrique **Enfance Jeunesse > Scolaire > Restauration scolaire**

➔ [Plus d'infos](#)

service scolaire - Tél : 01 30 92 87 27.



Rentrée 2024 : inscription des enfants à l'école maternelle

La mairie procède aux inscriptions des enfants nés en 2021, jusqu'au vendredi 5 avril.

Présentez-vous au service accueil de la mairie avec le **dossier d'inscription complété** et les pièces correspondantes à votre situation.

➔ [Plus d'infos](#)

www.magnanville.fr (Rubrique Enfance/Jeunesse)
tél. 01 30 92 87 27.

Jobs été, à vos CV !

Dans le cadre de sa politique de soutien et d'accompagnement à la jeunesse, la commune de **Magnanville recrute des jeunes magnanillois, âgés de 17 ans pour renforcer les services municipaux, en juillet et en août.**

La mission qui vous sera confiée est d'une durée d'une semaine, afin de permettre au plus grand nombre de découvrir et de se familiariser avec le monde du travail. Vous serez intégré(e) dans l'un des services municipaux : technique, médiathèque, service scolaire...

Quand et comment candidater ?

Adressez votre lettre de motivation et votre Curriculum Vitae, en mairie avant le 15 avril, à l'attention de M. Le Maire - Hôtel de ville - Rue de la Ferme - 78200 Magnanville.

Si votre candidature est retenue, vous serez contacté(e) pour un entretien dans le courant des mois d'avril-mai.

➔ [Plus d'infos](#)

Service jeunesse et sports
Tél. 01 30 92 87 27



Ludivine Radieux : un soutien précieux dans l'inclusion des enfants en situation de handicap



Ludivine Radieux est référente loisirs handicap auprès d'une quinzaine d'enfants à besoins éducatifs particuliers dans les accueils collectifs de mineurs de la ville. Une fonction motivante et utile pour l'avenir de ces jeunes.

Vous avez peut-être rencontré Ludivine lorsque vous accompagnez votre enfant au centre de loisirs ou à l'école. Cette jeune femme, de 34 ans, pleine d'énergie a intégré les services municipaux, l'an dernier. Après le baccalauréat, Ludivine tombe dans l'animation par hasard. Elle décide de passer son BAFA puis le Brevet Jeunesse Éducation Populaire et du Sport - loisirs tout public -. Ce parcours l'amène à devenir responsable de séjours, des accueils périscolaires et extrascolaires d'autres communes yvelinoises.

« J'ai exercé aussi dans une maison d'accueil spécialisée pour les adultes en situation de polyhandicap. Toutes ces expériences me sont utiles dans mes missions actuellement » informe-t-elle.

Accompagnement et échange

Le travail de Ludivine s'articule en plusieurs actions. Elle assure l'accompagnement spécifique individuel de certains enfants qui font l'objet d'une notification de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées. Elle vient en aide aussi aux équipes sur le terrain : l'École Municipale Omnisports, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) lors de la pause repas du midi ou les animateurs du centre de loisirs « J'observe beaucoup et donne des outils aux personnels pour gérer les situations. Je les forme également sur certaines pathologies. Mon objectif est avant tout de me caler sur les besoins des enfants et d'assurer un accueil qualitatif. Je suis d'ailleurs régulièrement en contact avec les familles pour valider les modalités d'une intégration rassurante de leur enfant au sein des structures ». Une fonction très prenante mais ô combien nécessaire pour faciliter l'inclusion des enfants dans leur quotidien.

EMO : une école multisports qui valorise les enfants

L'école Municipale Omnisports a la vocation de faire découvrir plus d'une trentaine d'activités sportives aux jeunes âgés entre 6 et 10 ans.

Elle a plus de trente ans d'existence déjà et est victime de son succès ! En témoigne la forte demande d'inscription au début de chaque année scolaire. L'EMO accueille les enfants, à raison d'une séance chaque semaine les mercredis ou samedis, au complexe sportif Firmin Riffaud. Au programme : Basket, mini-

tennis, athlétisme, foot, base-ball... Autant de disciplines qu'ils pratiquent au cours de sessions de six semaines sous forme jouée, en individuel ou en collectif. L'encadrement est assuré par Pascal Gimenez, le directeur et des animateurs diplômés et expérimentés. « Nous leur présentons un large éventail d'activités pour faciliter le choix d'une ou des disciplines qu'ils pratiqueront plus tard. Pour beaucoup cela permet de découvrir des sports qu'ils n'auraient pas connus

sans l'EMO. Nos encadrants les aident à développer leurs capacités motrices et les sensibilisent aux règles de vie en groupe » explique Jean-Noël Gaillémard, adjoint en charge de la vie associative.

À l'EMO, il n'est pas question de performances à réaliser mais plutôt de faire des efforts dans l'apprentissage. Pour les récompenser, un diplôme leur est remis à chaque fin de cycle.



Découverte de la sophrologie comme retour au calme

Les 4 z'Arts initient les écoliers à la musique et au théâtre

L'École des 4 z'Arts intervient dans les Cours Moyen 1^{ère} année des écoles élémentaires magnanvilloises, au cours de l'année scolaire. Une mission qui se termine par un spectacle de fin d'année, restitué aux familles, dans la salle du Colombier.

Il y a de la musique dans l'air ce lundi 4 mars, à l'école des Marronniers. Nathalie Vidillac et Thierry Fournier, professeurs des 4 z'Arts ont rendez-vous avec les CM1 pour une heure d'apprentissage de musique et théâtre. Et c'est ainsi tous les lundis. L'objectif de leur travail est de donner aux écoliers les bases des deux pratiques artistiques à partir de jeux, d'exercices, du chant choral, d'accompagnements rythmiques. « Forts de ces acquis, nous les conduisons sur le processus de création artistique intégrant la chanson, en vue d'un spectacle qui s'apparente à une comédie musicale » explique Alain Léamauff, directeur de l'École des 4 z'Arts. En septembre dernier, les directeurs d'écoles, enseignants et intervenants se sont concertés pour établir le calendrier et fixer

“
donner aux écoliers les bases des deux pratiques artistiques
”



les dates des spectacles. Si ces séances font leur preuve, c'est grâce au partenariat avec la ville et l'Éducation Nationale. « Nos intervenants sont agréés par l'Éducation Nationale et nous avons signé la convention « De l'École à la Scène » avec la municipalité. Elle fixe les objectifs et les moyens de ces actions pour 2023-2024 ».

Valorisation de l'enfant et culture

La ville souhaite permettre l'accès à la culture au plus grand nombre. Le spectacle vivant est l'une de ses facettes. Il permet aux enfants de ressentir des émotions, les exprimer et les partager. Le projet « De l'École à la Scène » est donc l'illustration même de cette volonté. Rendez-vous est donné aux familles pour les représentations de « Roméo et Julietta », à la salle du Colombier, mi-juin.

Franc succès pour le repas des aînés

Plus de 200 aînés ont participé au repas organisé, en leur honneur par la municipalité, le 10 mars au gymnase Marie-Amélie Le Fur. Une journée conviviale et festive avec, notamment, un repas copieux préparé par Gary, chef cuisinier soutenu par le Comité des Fêtes. Au-delà de la gourmandise, de nombreuses animations leur ont été proposées : chants des élèves des classes de l'école des Marronniers, spectacle de l'école des 4 z'Arts Patrick Laville chanteur-interprète, jeux... Dans son discours, Michel Lebouc, le maire, a souligné le rôle essentiel des aînés dans la transmission des valeurs et dans le tissage du lien social. Un temps fort plébiscité tant par les organisateurs que les invités.



Michel Lebouc, le maire, a mis à l'honneur les doyens du repas, Raymond Ferrari et Louise Gautreuil



Un cadre de vie fleuri en évolution

Renouveler et améliorer le cadre de vie en préservant l'environnement, telle est la ligne de conduite du service espaces verts municipal.

Entrée de ville, ronds-points, avenues, jardin de la mairie, cour de la Ferme... Autant d'espaces publics aménagés chaque année. Hortensias fraise-vanille, bégonias, verveine, sauge dont certaines nécessitent peu d'arrosage... Au total 2400 plantes fleuries annuelles et graminées sont achetées, cette année pour l'embellissement de la ville. « Maintenir un cadre de vie agréable pour nos Magnanvillois est essentiel » explique Jean-Philippe Blot,



adjoint en charge de l'environnement.

Arrosage

Dans le cadre des enjeux environnementaux, la ville réalise des économies notoires sur les dépenses de fluides : pas moins de 66 000 litres d'eaux pluviales sont récupérés puis stockés dans des citernes. Ils sont ensuite utilisés pour l'arrosage. Une façon de préserver les ressources naturelles à moindre coût tout en égayant l'environnement.

Des décors multiples

Le sport est à l'honneur dans la décoration florale, cette année.

À commencer par celle de la course Paris-Camembert qui est installée dans les jardins de la mairie ; un vélo récupéré, repeint et agrémenté de jardinières fleuries sans oublier une grosse boîte de camembert qui est installée sur l'avenue de l'Europe. Le décor éphémère laissera place au thème des Jeux Olympiques avec un podium en bois, des médailles et le nombre 2024 dessiné par des fleurs blanches. La rivière sèche installée, aux pieds de l'hôtel de ville est également rénovée. Au-delà de la mairie, l'effort de fleurissement concerne

toute la ville. Côté avenue de l'Europe, des barrières ganivelles en bois ont été posées, en début d'année, notamment en entrée de ville. 35 rosiers les embelliront. Ces mêmes ganivelles ont été également mises en place, avenue des Tilleuls. Dans les Roussières, les places du 19 mars, de Touraine et autres points sont fleuries. Le cimetière n'est pas en reste : l'équipe aménage un gazon fleuri d'une surface de 130 m². Il comprendra un mélange de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces remarquables par leur durée de floraison. Un camaïeu de décors imaginés et réalisés par une équipe de professionnels passionnés.



Des nouvelles du potager partagé

Le carré potager cultivé et entretenu par des habitants de la place du Vercors a bien grandi depuis deux ans. Il remplit maintenant toute la surface du terre-plein central. La municipalité encourage ce type d'initiative collective.

Elle fournit les matériaux de base : géotextiles, basting, terreau et même des surplus de fleurs. Félicitations aux jardiniers.

Une prairie mellifère place Mendès France

Le labyrinthe végétal, près du collège, fait place à une prairie fleurie. L'existant a été fauché par les élèves du lycée agricole Sully, en charge de l'entretien de la parcelle, peu avant les vacances de février. Graines de bleuets, coquelicots, colza, trèfles et autres seront plantées au début du printemps. Un bel espace coloré en perspective qui devrait perdurer dans le temps et permettre aux abeilles de se l'approprier.



360

C'est le nombre de nids de chenilles processionnaires des pins qui ont été éradiqués par le service espaces verts

en début d'année. Les arbres sont équipés de nouveaux pièges. Quant aux chenilles des chênes, la ville a mandaté la société NGAN pour traiter les arbres de l'école des Cytises.

Tri à la source des biodéchets : infos clés



Que dit la législation ? La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) n'impose pas aux particuliers de trier leurs biodéchets. Les producteurs de déchets alimentaires doivent, cependant, avoir la possibilité d'effectuer leur tri à la source sans contrainte.

Les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets, telle la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O), doivent, quant à elles, étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour ce tri à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge.

Mais qu'est-ce qu'un biodéchet ? Un biodéchet est composé de matières organiques issues de ressources naturelles ou animales. Il se présente sous deux formes : les déchets alimentaires et les déchets végétaux. Trier les biodéchets est important car ils sont une ressource. Selon un traitement par compostage ou méthanisation, ils peuvent contribuer au maintien de la fertilité des sols ou permettre la fabrication de gaz renouvelable. Or à ce jour, bon nombre d'entre eux sont incinérés et enfouis induisant des pollutions et un gaspillage des ressources.

Les solutions proposées par GPS&O

La distribution de composteurs individuels est l'une des solutions de gestion de proximité mise en place par GPS&O. 6000 composteurs sont commercialisés à prix réduits afin d'encourager les particuliers à adopter des pratiques de jardinage et de gestion de leurs déchets plus écologiques. La vente est accompagnée d'une initiation gratuite au compostage et de la remise de documentation et d'un bio seau. L'habitat collectif n'est pas en reste. Les usagers ont accès en pied d'immeuble à des composteurs. La communauté urbaine accompagne les copropriétaires, bailleurs et usagers dans la mise en place et le suivi.

Le broyage des végétaux est aussi l'une des solutions de réemploi des déchets portée par GPS&O. Elle organise des opérations itinérantes ayant pour but de réutiliser le broyat obtenu pour pailler les sols et lutter contre les sécheresses. Des dispositifs essentiels pour préserver notre terre.

→ Plus d'infos

gpseo.fr/biodechets ; infos déchets : 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Cela se passe au Colombier

En attendant leur tournée, qui débutera le 25 mai prochain, l'école des 4 z'Arts vous propose plusieurs rendez-vous, à la salle du Colombier. À vos agendas !

ATELIERS POP ROCKS

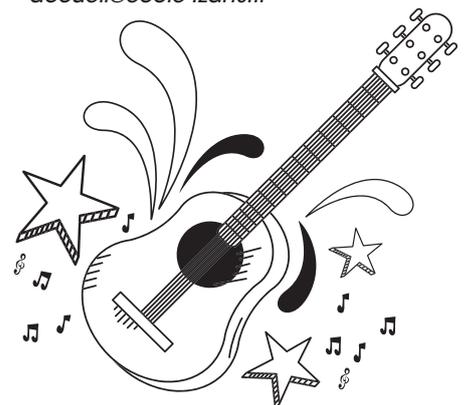
Vendredi 5 avril, 20h
CRC Limay/4 z'Arts
Entrée libre, sur réservation : 09 63 65 96 18

FUN COOPER BAND

Samedi 4 mai, 20h30
Prendre un chanteur à l'harmonica, ajouter deux guitares et saupoudrer d'une basse, faire mijoter. À l'aide d'un clavier, découper les notes de musique, mélanger à la préparation, parsemer de percussions et de batteries



endiablées, mixer le tout avec des cuivres. Fun Copper Band est prêt à ravir vos oreilles.
Entrée : 10€/5€
Réservations : 09 63 65 96 18 ; accueil@ecole4zarts.fr



LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !



**Je préserve
les plantations**



**Je ne jette pas
mes mégots au sol**



**Je ramasse les
déjections de mon
animal**



**Je ramasse
mes déchets**

Magnanville